

TENNANT[®]
COMPANY

NOTRE CODE DE CONDUITE

**L'INTÉGRITÉ
AVANT TOUT**



CONTENU

Introduction

Lettre du Président et chef de la direction	04
Message de l'équipe Conformité et éthique d'entreprise	05
L'intégrité avant tout.....	06
Qu'attendons-nous de vous?	06
Savoir quoi faire, donner l'exemple, grandir	07
Nous cherchons à créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain	08

Notre attitude envers les gens

Respect.....	10
Diversité, équité et inclusion	11
Santé et sécurité	12
Respect de la vie privée.....	13
Droits de la personne.....	15
Notre attitude envers les gens : Grandir.....	17

Comment bâtir des relations commerciales?

Lutte contre la corruption	19
Marchés publics	21
Lobbyisme et activités politiques	22
Concurrence loyale	23
Contrôles à l'exportation et à l'importation	25
Comment bâtir des relations commerciales? Grandir	26

Agir de manière responsable et professionnelle

Conflits d'intérêts.....	28
Politique relative aux cadeaux, séjours et divertissements.....	30
Délit d'initié.....	31
Propriété intellectuelle et informations confidentielles	32
Propriétés et ressources de l'entreprise.....	33
Agir de manière responsable et professionnelle : Grandir.....	34

Communiquer avec précision et honnêtement

Intégrité financière.....	36
Gestion des documents	38
Communication responsable et respectueuse	40
Communiquer avec précision et honnêtement : Grandir.....	41

Durabilité et intendance

Durabilité et ESG	43
Intendance : Action au sein de nos communautés et philanthropie.....	45
Durabilité et intendance : Grandir	46

S'exprimer, prendre des mesures

L'intégrité avant tout : Savoir quoi faire, donner l'exemple, grandir	48
Ressources	49



INTRODUCTION



CONTENU



RETOUR SUIVANT

LETTRE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers collègues —

Depuis plus de 150 ans, Tennant Company bâtit sa réputation d'entreprise éthique. Nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires nous font confiance pour mener nos activités de manière équitable, éthique et intègre.

Chaque jour, nous avons une chance de relever le défi et d'assumer la responsabilité de notre réputation bien méritée. Pour ce faire, nous devons être préparés et prêts à faire preuve d'intégrité à chaque instant.

En tant qu'entreprise présente à l'international, nos activités sont souvent menées dans des environnements complexes et spécifiques, où nous faisons face à toutes sortes de situations, événements ou circonstances pouvant présenter des risques au niveau réglementaire ou pour notre réputation. Dans de telles situations, notre Code de conduite est une ressource précieuse.

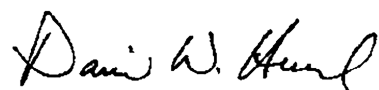
Bien qu'aucun document ne puisse fournir à lui seul toutes les réponses, notre Code et les politiques sous-jacentes constituent une base qui peut guider nos décisions et nos comportements dans le cadre de nos activités mondiales. Veuillez à lire et bien comprendre ces directives, car elles définissent ce qu'il est attendu de chacun de nous.

Si vous vous trouvez confronté à une situation difficile ou si vous ne savez pas quelle est la meilleure décision à prendre, notre équipe Conformité et éthique d'entreprise peut vous aider. Et si vous avez connaissance d'un acte répréhensible avéré ou soupçonné, faites-le-nous savoir immédiatement, au moyen de l'un des canaux répertoriés dans la section Ressources de notre Code.

Je compte sur vous pour protéger et asseoir notre réputation en incarnant nos valeurs, en vous engageant pour le respect des normes éthiques élevées de Tennant Company et en vous efforçant de rester dans le juste parce que c'est la bonne décision à prendre.

Nous possédons plusieurs marques qui servent plusieurs clients, mais notre engagement collectif pour l'intégrité reste cohérent dans tout ce que nous faisons. Nos normes s'appliquent à nous tous, quels que soient le pays, la région et la gamme de produits., ou notre rôle professionnel.

Je suis fier du travail que nous accomplissons ensemble pour faire du monde un endroit plus propre, plus sûr et plus sain.



Dave Huml
Président et chef de la direction



Bien qu'aucun document ne puisse fournir à lui seul toutes les réponses, notre Code et les politiques sous-jacentes constituent une base qui peut guider nos décisions et nos comportements dans le cadre de nos activités mondiales.

Message de l'équipe Conformité et éthique d'entreprise

Chers collègues —

Chez Tennant Company, l'intégrité et la conformité sont au cœur de notre entreprise : elles nous guident dans nos activités. Promouvoir et renforcer notre culture éthique est la responsabilité de chacun. Ce ne sera jamais terminé, il s'agit d'un travail et d'un effort constants qui évoluent au fil du temps.

En tant que groupe, notre objectif est de vous soutenir en vous procurant les outils nécessaires pour favoriser « l'intégrité à chaque instant » tout en préservant la réputation de Tennant Company et en atténuant les risques.

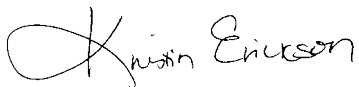
Notre Code de conduite est notre outil fondamental pour guider nos décisions au travail.

Dans ce Code, vous trouverez des conseils spécifiques sur un certain nombre de sujets pouvant avoir des implications éthiques et juridiques. Vous y trouverez également des contacts vers qui vous tourner si vous avez des questions supplémentaires ou si vous avez besoin d'autres ressources.

Agir avec intégrité signifie poser des questions ou partager ses préoccupations, s'exprimer lorsque quelque chose semble clocher. Notre engagement est de créer un environnement qui favorise une communication ouverte et vous soutient dans ce cadre. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

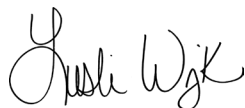
Quel que soit votre rôle au sein de Tennant Company, nous avons des objectifs communs, sans oublier notre objectif premier : créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain. Merci pour votre dévouement envers Tennant Company et votre engagement à respecter les normes énoncées dans notre Code.

Chaleureusement,



Kristin Erickson

Vice-présidente principale, cheffe du contentieux, secrétaire générale et responsable de la conformité



Lesli Wiczorek

Spécialiste principale de la conformité



Notre Code de conduite est notre outil fondamental pour guider nos décisions au travail.

L'intégrité avant tout

En rejoignant Tennant Company, nous nous sommes tous engagés à mener nos activités de manière éthique et à diriger avec intégrité. Chaque jour, nous avons la possibilité de faire les bons choix. Nous prenons des décisions intègres lors de nos interactions avec nos clients, nos partenaires et nos collègues.

Les décisions que chaque employé de Tennant Company prend tous les jours définissent qui nous sommes en tant qu'entreprise. Chacun de nous est responsable de respecter le Code de conduite et les politiques associées, en les intégrant dans les décisions qu'il prend.

Qu'attendons-nous de vous?

Nous attendons de chacun un comportement intègre, honnête et ouvert, le respect d'autrui, de la loi et de nos politiques pour défendre ce qui est juste et l'impartialité dans tout ce que nous faisons. Notre Code s'applique à chacun de nous, les employés comme les dirigeants et les membres de notre conseil d'administration. Nous attendons également de toutes les personnes physiques et entités qui collaborent avec Tennant Company ou qui agissent en notre nom qu'elles se conforment à nos valeurs et à notre engagement en matière d'intégrité.

Agir avec intégrité en toutes circonstances n'est pas une tâche facile. Dans certaines situations, cela n'est pas du tout évident. C'est là qu'interviennent notre Code, nos politiques et votre bon jugement. Lorsque vous ne savez pas quelle est la bonne réponse, ces ressources vous seront utiles pour vous orienter et y voir plus clair, y compris en demandant conseil à l'équipe Conformité et éthique d'entreprise.

Aucun code ou politique ne vous fournira toutes les réponses, mais celui-ci vous aidera à former votre propre jugement et à poser des questions si vous avez besoin d'éclaircissements.

Nos activités ont évolué au fil du temps, tout comme les contextes dans lesquels nous opérons, la manière dont nous interagissons avec nos clients et les servons, ainsi que les lois qui régissent nos actions et les normes de notre secteur.

Les mandats légaux et réglementaires sont une base de référence pour la conformité fondamentale de notre organisation. Tennant Company va plus loin et cherche à favoriser une culture de l'éthique et de la conformité qui permet à l'entreprise non seulement de rester conforme, mais aussi de prospérer.



SAVOIR QUOI FAIRE, DONNER L'EXEMPLE, GRANDIR

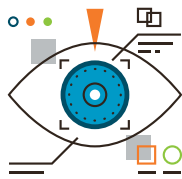
Notre Code nous aide à informer l'entreprise sur nos normes et nos attentes, à adopter les comportements souhaités pour atteindre nos objectifs au moyen de décisions fondées sur l'intégrité et à améliorer notre culture en matière d'éthique. Nous appelons ces concepts Savoir quoi faire – Donner l'exemple – Grandir. Comment faire preuve d'intégrité à chaque instant?

Nous :



Savons quoi faire

Nous savons ce qui est attendu de nous et quelles sont les valeurs de Tennant Company. Nous connaissons les directives du Code ainsi que les politiques et procédures associées. Nous sommes capables de gérer les problèmes en toute confiance, en sachant ce qu'il faut faire.



Donnons l'exemple

Nous agissons sur la base de nos connaissances en adoptant constamment des comportements éthiques. Notre engagement envers l'intégrité se reflète dans la manière dont nous assumons nos responsabilités quotidiennes. Par nos comportements, nous renforçons la réputation de Tennant Company en tant qu'entreprise éthique.



Grandir

Nous participons à élargir notre vision du monde, qui repose sur notre héritage en matière de gestion. Nous tentons de laisser les choses dans un meilleur état que celui où nous les avons trouvées. Nous nous tenons au courant de l'évolution des risques, des exigences réglementaires et des politiques de l'entreprise, en particulier celles qui s'appliquent à notre rôle, à notre site et à notre fonction spécifiques.





Nous cherchons à créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain par :



Notre attitude envers les gens



La construction de relations commerciales



Des agissements responsables et professionnels



Une communication efficace et honnête



La participation à nos communautés





NOTRE ATTITUDE ENVERS LES GENS



CONTENU



RETOUR SUIVANT

Le respect



SAVONS QUOI FAIRE

Nous contribuons tous à faire de Tennant Company un lieu de travail où chacun est traité avec dignité et respect.

Lorsque nous sommes vraiment respectueux les uns des autres, il y a moins de stress et de conflits et la productivité et la collaboration s'améliorent. Nous sommes satisfaits au travail et nous sommes fiers de ce que nous réalisons chaque jour.

Le harcèlement, l'intimidation, la discrimination, les menaces et les comportements irrespectueux en tous genres ne sont pas compatibles avec notre culture et n'ont pas leur place au sein de notre organisation.

Pour plus de conseils, consultez le manuel de l'employé et les politiques de ressources humaines (RH) disponibles localement.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Soyez toujours respectueux et professionnel.
- Écoutez ce que les autres ont à dire et faites preuve de courtoisie et de politesse.
- Prenez des décisions d'emploi qui reposent sur les qualifications et l'expérience d'une personne et non sur des caractéristiques telles que la race, le sexe, l'identité de genre, le handicap, l'âge ou d'autres classes de population protégées.
- Soyez à l'affût de tout comportement qui est intimidant ou inspire la crainte. Si vous êtes témoin d'un comportement inapproprié et qu'il est sécuritaire et approprié d'intervenir, faites-le; sinon, signalez la situation afin que l'entreprise puisse vous aider à résoudre le problème. Consultez la section anti-représailles du Code pour plus de conseils.



Diversité, équité et inclusion



SAVOIR QUOI FAIRE

La réussite des employés est essentielle pour la construction d'une organisation où chacun peut s'épanouir. De plus, les entreprises qui ont à cœur de créer des environnements diversifiés et inclusifs ont généralement de meilleurs résultats dans le cadre de leurs activités. Nous agissons en faveur de la santé, de la sécurité, du bien-être et de l'épanouissement de tous nos collaborateurs. Nous travaillons main dans la main pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et promouvoir ces efforts dans toute l'entreprise.

- **Diversité** : Reconnaître que la différence compte. Les caractéristiques de chacun, les points de vue, les expériences de vie, et les identités qui nous définissent en tant que personnes et nous rendent uniques.
- **Équité** : Un traitement équitable et l'accès aux ressources et aux possibilités pour tous garantissent l'épanouissement et reconnaissent les besoins uniques de chacun. Des efforts sont nécessaires pour repérer et éliminer les obstacles qui empêchent la pleine participation de tous.
- **Inclusion** : Tirer parti du pouvoir de la différence. Créer un environnement où tous les individus apportent leur contribution, ont le sentiment d'appartenir à l'organisation et se sentent valorisés, respectés et soutenus pour atteindre leur plein potentiel.

Pour plus de conseils, consultez les initiatives DE&I, le manuel de l'employé et les politiques RH disponibles localement.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Contribuez de manière consciente à une communauté bienveillante et accueillante qui valorise les personnes de toutes origines et identités.
- Soyez vigilants quant aux préjugés inconscients ou à la tendance à stéréotyper les autres.
- Valorisez les différences que vous voyez chez les autres et soyez ouvert aux expériences de vie, identités et points de vue autres que les vôtres.
- Incluez tout le monde et n'excluez jamais personne intentionnellement des interactions ou conversations habituelles sur le lieu de travail.
- En tant qu'intervieweur, soyez ouvert aux candidats issus d'horizons et d'identités divers.
- Assumez la responsabilité de vos actions, signalez quand vous êtes témoin de propos offensants et exprimez-vous si vous pensez que quelqu'un se trouve en difficulté.

La diversité et les talents de nos équipes mondiales, régionales et locales sont le moteur du succès de notre entreprise. Notre objectif de bâtir une communauté de travail dynamique et inclusive est soutenu par nos groupes de ressources pour les employés (ERG). Nous encourageons tout le monde à participer à nos ERG et à former de nouveaux ERG, le cas échéant.

Santé et sécurité

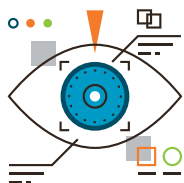


SAVOIR QUOI FAIRE

Nous offrons un environnement sain et sûr pour toutes nos parties prenantes, y compris nos employés, clients et toutes les personnes qui s'intéressent à nos produits. Nous respectons toutes les lois sur la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à nos activités et à nos sites.

Notre objectif est de créer un lieu de travail « zéro incidents » — de nos sites de production aux immeubles de bureau. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Politiques de santé et de sécurité locales à destination des employés.

La sécurité des produits est fondamentale pour notre processus de conception de produits. Nous prenons des mesures pour protéger la sécurité de tous ceux qui utilisent nos produits ou participent à nos opérations, y compris lorsque nos produits sont conçus, fabriqués, transportés, distribués, utilisés et entretenus.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Assumez une responsabilité personnelle en ce qui concerne le respect de nos règles et politiques de sécurité. Si vous n'en savez pas assez sur quelque chose, demandez. Si vous avez oublié ce qu'il faut faire, renseignez-vous.
- Soyez attentif et signalez tout danger, dommage ou comportement dangereux sur le lieu de travail.
- Signalez immédiatement toute violence ou menace de violence.
- Portez l'équipement de protection individuelle requis, tel que des lunettes de sécurité, des chaussures de travail approuvées et une protection auditive dans les zones de production.
- Sécurisez, transportez et éliminez correctement les matières dangereuses.
- Suivez les procédures et les séquences opérationnelles pour assurer la sécurité de tous et ne blesser personne.

La santé et la sécurité vont au-delà des points énumérés ci-dessus. Rien n'est plus important que le bien-être de nos employés et de nos clients, et nous sommes tous responsables d'honorer notre engagement en matière de sécurité.



La confidentialité



SAVOIR QUOI FAIRE

Tout le monde chez Tennant Company est responsable de la protection des données que nous collectons, consultons, utilisons ou stockons. Les lois sur la confidentialité l'exigent dans nombreux endroits où nous opérons. C'est aussi la bonne façon de faire.

Soyez vigilant chaque fois que vous utilisez des données permettant d'identifier une personne, qu'elles soient soumises par des clients, partagées par des employés ou collectées sur nos machines.

Les données sensibles ou privées peuvent notamment inclure le nom, l'adresse, des photographies, des numéros de carte de crédit, une adresse électronique, des numéros de téléphone, des numéros d'identification fiscale et d'autres numéros d'identification.

Mais les données privées peuvent également inclure des informations très diverses et potentiellement cachées, depuis les adresses du fournisseur de services Internet (FAI) aux cookies collectés via notre site Web, voire les données stockées dans un système de positionnement global.

Suivez nos politiques de confidentialité et ces principes de base :

- Soyez conscient des exigences qui s'appliquent, en fonction de l'endroit où vous vous trouvez et des données avec lesquelles vous travaillez.
- Le cas échéant, informez les personnes concernées lorsque vous collectez leurs données, en précisant quelles données seront collectées et dans quel but. Vous devrez peut-être leur donner la possibilité de se désinscrire ou répondre à des demandes de suppression de données personnelles.
- Obtenez un consentement explicite chaque fois que vous collectez des données sensibles et efforcez-vous de minimiser la quantité dont vous avez besoin.
- Limitez les données collectées à celles qui sont requises ou indispensables; ne collectez pas plus de données que nécessaire.
- Utilisez les données sensibles uniquement aux fins initialement prévues.
- Suivez toujours nos politiques relatives au stockage des données sensibles, y compris en mettant en place des restrictions d'accès appropriées.
- Détruisez les données en temps opportun et de manière appropriée, conformément aux classifications des données et au calendrier de conservation des dossiers de Tennant Company, sous réserve de toute retenue légale.



La confidentialité



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Soyez attentif aux problèmes pouvant survenir lorsque vous utilisez des données sensibles : ils peuvent se produire sans prévenir.
- Utilisez les données uniquement pour les raisons spécifiques indiquées lors de la collecte, car c'est pour cette finalité que vous avez obtenu le consentement.
- Évitez de collecter ou d'utiliser des informations sensibles pouvant identifier des personnes spécifiques. Si vous croyez qu'il existe une raison commerciale valable pour obtenir ou utiliser ces informations, consultez d'abord le service juridique.



Les droits de la personne



SAVOIR QUOI FAIRE

Notre entreprise est présente dans plus de 100 pays à travers le monde et nous prenons au sérieux notre rôle d'entreprise citoyenne mondiale.

Tennant Company est signataire du Pacte mondial des Nations Unies, une initiative volontaire visant à mettre en œuvre les principes universels de durabilité et à soutenir et défendre les droits de l'homme.

Plusieurs principes du Pacte mondial concernent les droits de l'homme et comprennent :

- Le soutien et le respect des droits de l'homme proclamés à l'échelle internationale
- Des mesures pour ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme, comme le travail forcé, le travail des enfants et les discriminations
- Les initiatives qui luttent contre la corruption sous toutes ses formes

Pour mettre cela en pratique :

- Nous définissons clairement nos attentes et nos normes pour nos employés, fournisseurs et autres tiers
- Nous exerçons une diligence raisonnable pour sélectionner soigneusement les fournisseurs, les distributeurs, les intermédiaires, les agents, les vendeurs et d'autres partenaires commerciaux
- Nous répondons à tous les abus que nous rencontrons

Dans notre engagement en faveur des droits de l'homme, nous nous efforçons de respecter les coutumes et pratiques locales tout en exigeant le respect de la loi et de nos attentes.

Consultez notre politique en matière de droits de l'homme et d'autres politiques liées aux attentes des fournisseurs pour plus d'informations.



Les droits de la personne



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Favorisez et maintenez des environnements de travail éthiques et exempts de discrimination.
- Nous nous efforçons de tenir les tiers avec lesquels nous faisons affaire responsables du respect des lois applicables et des normes de Tennant Company.
- Efforcez-vous de choisir des tiers qui partagent notre engagement en faveur des droits de l'homme, de la lutte contre la corruption, de la transparence, des normes de produits et de la protection de l'environnement.
- Signalez toute suspicion d'esclavage moderne et de traite des êtres humains dans notre chaîne d'approvisionnement.



NOTRE ATTITUDE ENVERS LES GENS : GRANDIR



Nous construisons chaque jour l'avenir de notre entreprise.

Un environnement sûr, positif, conforme et inclusif est essentiel pour le bien-être et la réussite des membres de notre équipe. Grâce à des formations, des campagnes de sensibilisation, des évaluations régulières et un dialogue continu avec nos employés et nos parties prenantes, nous pouvons créer un espace où les points de vue sont partagés et entendus avec respect, où la dignité de chacun est respectée et où tout le monde peut faire de son mieux et tendre vers son plein potentiel.

Par nos actions, nous pouvons créer une culture éthique de l'apprentissage, grandir et nous adapter pour répondre aux besoins changeants de nos employés et de la société dans son ensemble. Nous savons que notre succès dépend du bien-être et du bonheur de nos employés et de ceux qui nous entourent, et nous resterons fidèles à notre engagement envers ces principes.

Un environnement sûr, positif, conforme et inclusif est essentiel pour le bien-être et la réussite des membres de notre équipe.





COMMENT BÂTIR DES RELATIONS COMMERCIALES?



CONTENU



RETOUR SUIVANT

Lutte contre la corruption



SAVOIR QUOI FAIRE

Chez Tennant Company, nous nous engageons à faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et d'équité dans nos relations commerciales. Nous interdisons toutes les formes de pots-de-vin et de corruption partout où nous exerçons nos activités.

Les lois contre la corruption et les pots de vin interdisent le fait d'offrir, de promettre, de donner, de solliciter ou de recevoir « quoi que ce soit de valeur » en échange d'un « avantage indu ». Cela couvre une grande variété de comportements inappropriés. Par exemple, cela peut inclure à la fois des petits paiements qui facilitent les transactions courantes ou des paiements importants (pots-de-vin) et des pots-de-vin versés pour obtenir un avantage concurrentiel. Lorsqu'elle a pour but de recevoir un avantage inapproprié ou indu, la corruption peut également impliquer :

- Des remises ou remboursements
- Des dons
- Des cadeaux et/ou des divertissements
- Des offres d'emplois
- L'utilisation des ressources de l'entreprise

Nous nous conformons aux US Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), UK Bribery Act et à des lois similaires partout où nous exerçons nos activités. Nous abordons les interactions avec les représentants du gouvernement de manière réfléchie et exigeons que nos tiers et partenaires commerciaux respectent les mêmes normes.

Pour plus de conseils, consultez nos politiques anti-pots-de-vin et anti-corruption, anti-conflits d'intérêts, ainsi que nos politiques en matière de cadeaux, de marques d'hospitalité et de divertissement.



Lutte contre la corruption



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Soyez attentif aux régions géographiques et aux secteurs où la corruption est plus répandue. Sachez comment opérer et quoi surveiller.
- Demandez de l'aide aux ressources répertoriées dans ce document et consultez nos politiques si on vous demande un pot-de-vin ou vous êtes clairement invité à en recevoir.
- Prenez des décisions fondées sur l'intégrité et conformes au Code et à nos politiques pour vous prémunir contre les risques lorsque vous vous trouvez impliqué dans des interactions qui présentent un risque potentiel.
- Soyez conscient des attentes culturelles en matière de cadeaux concernant des vacances, des événements tels que des funérailles, des mariages ou des occasions similaires. Il peut s'agir de pratiques de corruption si l'événement est en lien avec des relations commerciales, c'est pourquoi ces situations doivent être soigneusement examinées.
- Sachez reconnaître ce qu'est un représentant du gouvernement. Dans certains cas, comme pour les élus, le statut sera évident. Toutefois, dans d'autres, notamment dans des pays où l'État est très présent, cela risque d'être moins clair : même les dirigeants de certaines entreprises privées devront être inclus dans cette catégorie.
- Exprimez clairement nos attentes en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin aux tiers avec lesquels vous travaillez ou avec qui vous interagissez. Restez très vigilant et attentif à tout signe d'avertissement et de risque de corruption.



Marchés publics

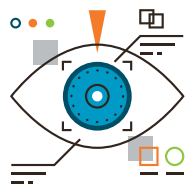


SAVOIR QUOI FAIRE

Lorsque nous faisons affaire avec le gouvernement, nous devons respecter des règles strictes. Ces règles permettent l'exercice d'une libre concurrence et l'utilisation appropriée des fonds publics, ce qui contribue à la santé d'une économie. Le non respect de ces règles peut avoir des conséquences graves pour notre entreprise.

Nous menons nos affaires avec les gouvernements de manière juste et honnête et ne recherchons pas à obtenir de faveurs.

Pour plus de conseils, consultez nos politiques anti-pots-de-vin et anti-corruption, anti-conflits d'intérêts, ainsi que nos politiques en matière de cadeaux, de marques d'hospitalité et de divertissement (entités gouvernementales et non gouvernementales).



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Fournissez des informations véridiques, à jour, complètes et exactes lorsque vous soumettez des appels d'offres, demandez des certifications ou faites des déclarations, y compris en ce qui concerne les cahiers des charges et les tarifs, les factures ou les documents d'approvisionnement.
- Suivez les procédures appropriées lors de la signature de contrats avec un gouvernement et des paiements à des entités gouvernementales.
- Ne fournissez rien qui a de la valeur aux fonctionnaires d'un gouvernement, notamment des repas, des boissons, des voyages ou des hébergements.
- Ne promettez jamais et ne discutez jamais de possibilités d'emploi ou d'affaires avec des employés d'un gouvernement, car cela pourrait créer un conflit d'intérêts.



Lobbyisme et activités politiques

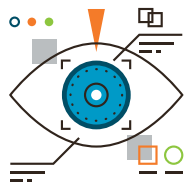


SAVOIR QUOI FAIRE

Tennant Company soutient la participation de ses employés aux communautés auxquelles nous appartenons. Cela inclut tout soutien à la participation à des activités politiques. Toutefois, Tennant Company ne soutient pas directement les partis politiques ou les candidats à des fonctions publiques, et ne rembourse pas non plus les contributions des employés à des activités politiques. C'est pourquoi il est important de délimiter clairement nos activités politiques personnelles et le travail que nous effectuons au sein de Tennant Company.

De plus, bien que le lobbying soit une activité commerciale acceptable, sauf autorisation du service juridique, nous ne devons pas tenter d'influencer les représentants élus d'un gouvernement pour qu'ils prennent des décisions en faveur de Tennant Company.

Pour plus de conseils, consultez nos politiques sur les contributions politiques, et les activités exercées dans la sphère politique publique, nos politiques anti-pots-de-vin, anti-corruption et anti-conflits d'intérêts, ainsi que nos politiques en matière de cadeaux, de marques d'hospitalité et de divertissements.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Séparez vos activités politiques personnelles de votre travail chez Tennant Company.
- Soyez clair sur le fait que vous exprimez vos opinions personnelles et vos convictions et non celles de l'organisation.
- Ne participez pas à ces activités pendant vos horaires de travail, n'utilisez pas les matériels, les fonds, les technologies ou d'autres ressources de l'entreprise pour soutenir vos intérêts politiques personnels.
- Suivez nos règles concernant la divulgation si vous êtes candidat (ou envisagez de vous présenter) à une fonction publique ou si vous êtes nommé à un poste politique. Référez-vous à la section Conflits d'intérêts du Code et à notre politique sur les conflits d'intérêts pour plus de détails.

Bien que nous soutenions le droit des employés à participer à des activités politiques en dehors du travail, nous croyons fermement que notre entreprise doit rester politiquement neutre et se concentrer sur nos objectifs communs. Notre objectif est de créer un environnement dans lequel tous les employés se sentent à l'aise et respectés, quelles que soient leurs convictions politiques. Au travail et sur les sites de l'entreprise, nous respectons et défendons les droits des employés à promouvoir ou soutenir des candidats, des partis ou des fonctions politiques, sauf si cela perturbe nos opérations et nous détourne de la réalisation de nos objectifs commerciaux.

Concurrence loyale



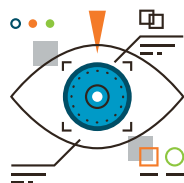
SAVOIR QUOI FAIRE

Chez Tennant Company, nous valorisons les mérites de nos collaborateurs, de nos produits et de notre organisation. Nous relevons les défis du secteur tout en traitant de manière équitable et honnête nos clients, nos tiers et nos concurrents. Nous refusons toutes pratiques de collusion ou de ciblage de tiers au détriment de nos clients ou d'autrui.

Autrement dit, nous refusons intentionnellement les pratiques, accords ou ententes de nature anticoncurrentielle susceptibles d'avoir un impact sur les prix ou la répartition de clientèle ou de territoires de vente, au détriment des clients et/ou de la concurrence.

Nous respectons les lois sur la concurrence sur tous les sites où nous exerçons nos activités, y compris la loi antitrust américaine.

Pour plus de conseils, consultez nos politiques antitrust et sur la concurrence loyale.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Repérez les risques liés à l'interaction avec les concurrents et comprenez quoi faire pour gérer de telles situations.
- Avant de rencontrer un concurrent, consultez le service juridique pour définir un ordre du jour approuvé et obtenir des directives écrites.
- Évitez de discuter avec des concurrents de sujets tels que :
 - Les prix et les coûts
 - Les marges bénéficiaires
 - Les clients
 - Les territoires de vente
 - Les niveaux de production
 - La qualité des produits
 - Les fournisseurs
 - Les données sur la concurrence
 - Les conditions générales de vente
 - Les nouvelles technique et/ou les innovations



Concurrence loyale

- Soyez prudent et attentif lorsque vous assistez aux réunions d'associations professionnelles.
- Contactez le service juridique si vous avez des questions. C'est indispensable avant de prendre toute décision concernant, notamment :
 - Des ententes de vente ou d'achat exclusives
 - Le regroupement de biens ou de services
 - Des accords de licence technologique qui restreignent la liberté des parties
 - Des remises sélectives
 - Des accords de distribution ou d'achat groupé
- Traitez les fournisseurs équitablement. N'essayez pas de convaincre un fournisseur de divulguer les prix de ses concurrents ou d'offrir des tarifs alignés sur ceux d'un concurrent.



Contrôles à l'exportation et à l'importation



SAVOIR QUOI FAIRE

En tant qu'entreprise mondiale, Tennant Company prend très au sérieux son obligation de se conformer aux contrôles gouvernementaux et commerciaux à l'échelle mondiale. De plus, toute violation des contrôles à l'exportation et à l'importation peut entraîner une perte de privilèges et faire obstacle aux affaires. Il est donc important de prendre les bonnes décisions.

Lorsque nous exportons ou importons des produits, des pièces ou des informations techniques par-delà les frontières nationales, nous devons comprendre et respecter les règles qui s'appliquent.

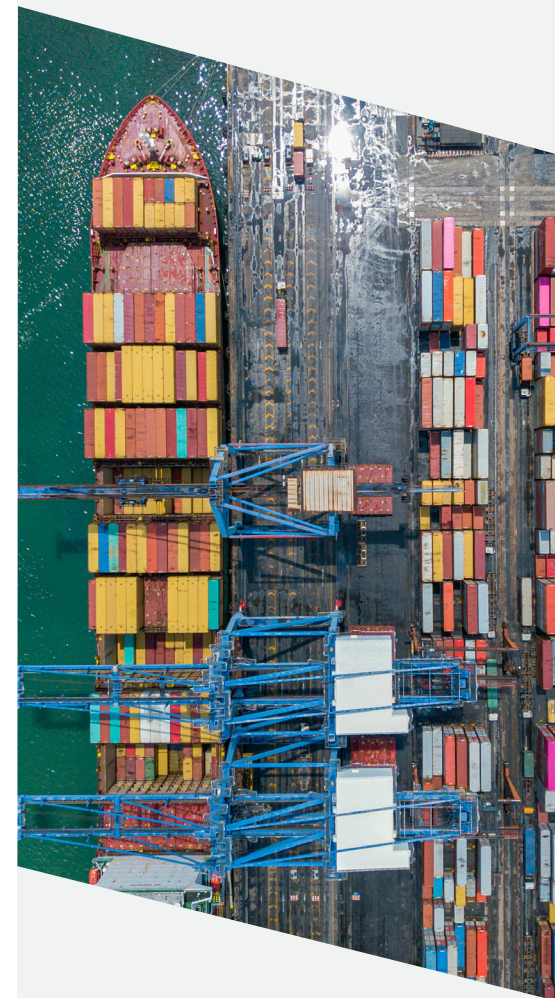
Pour plus de conseils, consultez nos politiques de conformité sur le commerce mondial.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- N'exportez jamais de produits ou de pièces contrôlés vers des pays ou des personnes sanctionnés.
- Collaborez avec les équipes Conformité et éthique d'entreprise et chargées du commerce mondial et suivez les procédures de diligence raisonnable qui s'appliquent aux tiers *avant* de négocier un contrat de distributeur ou d'agent commercial ou d'expédier des produits ou des pièces.
- Suivez nos protocoles d'examen des contrats pour éviter de violer les lois anti-boycott.
- Préparez et conservez tous les documents liés au commerce international conformément à nos calendriers de conservation des documents.
- Ne vous engagez dans aucune transaction avec des personnes physiques, des entreprises, des entités ou des pays soumis à des sanctions commerciales ou économiques.



COMMENT BÂTIR DES RELATIONS COMMERCIALES? GRANDIR



Tennant Company s'efforce d'être un partenaire honnête, fiable et digne de confiance. En tant qu'entreprise mondiale, nous avons la capacité et l'obligation de lutter contre la corruption dans nos activités commerciales et de garantir des transactions équitables. C'est en partie la raison pour laquelle Tennant Company est signataire du Pacte mondial des Nations Unies.

La société toute entière tire parti de nos actions lorsque nous agissons de manière éthique et responsable. La façon dont nous restons compétitifs et exécutons des ventes, ou négocions et signons des contrats gouvernementaux, ou expédions des produits et des informations au-delà des frontières mondiales a un impact direct sur nos communautés.

Le respect des lois et des réglementations est certes indispensable, mais la participation active d'entreprises comme Tennant Company l'est tout autant pour soutenir des pratiques responsables dans tous les aspects des opérations.

Nous ne pouvons pas changer la façon dont le monde fonctionne du jour au lendemain, mais nos actions et nos décisions, lorsqu'elles sont fondées sur l'intégrité, contribuent à faire une grande différence.

La société toute entière tire parti de nos actions lorsque nous agissons de manière éthique et responsable.





AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ET PROFESSIONNELLE



CONTENU



RETOUR



SUIVANT

Conflits d'intérêts



SAVOIR QUOI FAIRE

En tant que membres de notre entreprise, nous avons l'obligation d'agir dans le meilleur intérêt de Tennant Company, sans subir d'influences ni d'implications extérieures.

Tennant Company promeut la participation active à des initiatives financières, commerciales et caritatives au-delà de notre organisation. Il est essentiel que nous soyons conscients des conflits d'intérêts réels ou implicites découlant de nos relations. De nombreuses situations peuvent potentiellement présenter un risque ou donner l'apparence d'un conflit d'intérêts. Signaler de telles relations revêt une importance capitale. La simple apparence d'un conflit d'intérêts peut poser un problème.

Si un conflit d'intérêts potentiel existe, signalez-le dès que possible et collaborez avec l'équipe Conformité et éthique d'entreprise pour l'atténuer et l'éliminer, qu'il soit réel ou perçu.

Les conflits apparaissent généralement dans les situations suivantes :

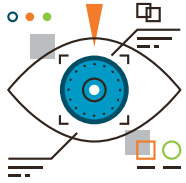
- Relations personnelles (par exemple, embauche d'un parent ou supervision d'un conjoint ou partenaire)
- Activités professionnelles/emplois exercés à l'extérieur (par exemple, conseils fournis à un concurrent ou une entreprise qui fait affaire avec nous)
- Intérêts financiers (par exemple, investir directement dans l'entreprise d'un fournisseur, d'un client ou d'un concurrent)
- Détourner des activités (par exemple, profiter personnellement d'une situation qui aurait pu offrir un avantage commercial à l'entreprise)
- Utiliser à mauvais escient des actifs de l'entreprise (par exemple, les ressources de Tennant Company pour exercer un deuxième travail ou consacrer votre journée de travail à d'autres activités)
- Obtenir des avantages personnels exclusifs (par exemple, remises ou autres avantages de la part de concurrents, de distributeurs, de fournisseurs, de prestataires de services ou de clients)

Pour plus de conseils, consultez le manuel local de l'employé et notre politique sur les conflits d'intérêts.

Question : Ma belle-sœur a récemment trouvé un nouvel emploi dans une entreprise qui vend des fournitures de bureau. Elle sait que je suis responsable des commandes pour notre bureau, elle était donc ravie de me parler des réductions qu'elle pouvait nous offrir. Elle m'a garanti qu'elle me ferait un prix. Est-ce acceptable?

Réponse : Il est possible que nous ayons recours à l'entreprise de votre belle-sœur comme fournisseur, mais certaines procédures doivent d'abord être suivies. Commencez par signaler la relation comme présentant un risque de conflit d'intérêts. Une fois le conflit examiné, des contrôles seront probablement mis en place pour gérer la situation. Par exemple, vous serez probablement exclu des décisions concernant l'entreprise de votre belle-sœur. De cette façon, si cette entreprise est choisie comme fournisseur, il sera clair que la décision a été prise sur la base de l'offre et non de la relation familiale.

Conflits d'intérêts



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Réfléchissez à tous les changements de vie, de responsabilités professionnelles et d'activités susceptibles de créer un conflit d'intérêts potentiel ou d'influencer vos décisions au travail.
- Signalez les conflits potentiels dès qu'ils se présentent, si possible avant qu'un problème surgisse.
- Mettez régulièrement à jour vos déclarations de conflits d'intérêts, au besoin.
- Soyez conscient de la perception qu'on pourrait avoir d'une situation donnée.
- Demandez conseil à l'équipe Conformité et éthique d'entreprise ou à l'une des ressources identifiées dans notre Code.



Question : J'ai l'intention de me présenter aux élections municipales. Si je suis élu, je souhaite continuer à travailler ici, car cette fonction ne nécessite pas un engagement à temps plein. Que dois-je faire avant de remplir les documents nécessaires pour me présenter?

Réponse : Occuper un poste gouvernemental tout en travaillant chez Tennant Company peut soulever un problème. Si vous envisagez de vous présenter aux élections ou si vous êtes nommé à une fonction publique, vous devez (1) suivre notre procédure de signalement des conflits d'intérêts afin que les mesures appropriées puissent être prises et (2) renoncer à vos droits de vote sur tout projet qui aurait un impact sur l'entreprise. Au besoin, vous pouvez consulter l'équipe Conformité et éthique d'entreprise pour évaluer la situation.

Politique relative aux cadeaux, séjours et divertissements



SAVOIR QUOI FAIRE

Des relations professionnelles solides sont la clé pour faire des affaires. Cela concerne aussi le fait d'offrir et/ou de recevoir des cadeaux, des marques d'hospitalité., et/ou des divertissements.

Tout type de cadeau, de marque d'hospitalité ou de divertissement que nous offrons ou acceptons doit être approprié, respecter les limites établies, ne pas générer de conflits d'intérêts et être conforme aux pratiques commerciales éthiques. Les dons en espèces ou équivalents ne sont en aucun cas acceptables.

Consultez nos politiques relatives aux cadeaux, aux marques d'hospitalité, aux divertissements et aux voyages pour plus d'informations (notamment, les formulaires).



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Offrez ou acceptez des cadeaux, des divertissements et des marques d'hospitalité uniquement s'ils sont conformes à nos politiques.
- Demandez conseil si des cadeaux, des marques d'hospitalité ou des divertissements vous mettent mal à l'aise, semblent excessifs ou paraissent destinés à obtenir un avantage commercial indu.
- N'offrez pas et n'acceptez pas d'argent liquide ou d'équivalent, y compris les cartes-cadeaux.
- Référez-vous aux politiques relatives aux cadeaux, invitations et divertissements (pour les entités gouvernementales et non gouvernementales) lorsque vous envisagez d'offrir quoi que ce soit de valeur à des fonctionnaires d'un gouvernement, y compris des repas, des boissons, des voyages ou des hébergements.
- Si vous offrez des cadeaux, des invitations ou des divertissements, renseignez-vous pour vous assurer que cela n'est pas contraire aux politiques du destinataire.

Avant de donner ou de recevoir quoi que ce soit, demandez-vous :

- Suis-je certain que cela ne sera pas perçu comme un pot-de-vin, une commission occulte, ni ne sera considéré comme illégal ou inapproprié?
 - Par exemple, un week-end tous frais payés dans un complexe en guise de remerciement pour la signature d'un contrat
- La valeur vous semble-t-elle excessive?
 - Par exemple, des billets pour un match des séries éliminatoires
- Si cela était rendu public, cela pourrait-il nuire à notre réputation?
- Le destinataire est-il un fonctionnaire du gouvernement?
- Notre politique le permet-elle?
- La politique de l'entreprise destinataire le permet-elle?

Délit d'initié



SAVOIR QUOI FAIRE

L'intégrité de nos marchés financiers dépend de la capacité de chacun d'agir en se basant sur les mêmes informations, communiquées au même moment. Dans le cadre de notre travail, nous pouvons avoir accès à des informations importantes non publiques (« internes ») sur Tennant Company, nos concurrents, nos clients ou des tiers.

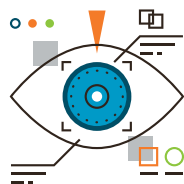
Les informations importantes non publiques concernent toutes les activités de notre entreprise, notamment :

- Les changements au niveau de la direction de l'entreprise
- Les prévisions financières
- Les chiffres des ventes ou de revenus
- Les acquisitions ou fusions potentielles
- Les litiges importants ou les enquêtes gouvernementales
- Les secrets commerciaux, y compris les innovations, produits, lancements, etc.
- Les incidents de sécurité ou les violations de données

Il est interdit par la loi d'acheter ou de vendre des titres sur la base d'informations non publiques, appelées « informations privilégiées ». Il est également interdit par la loi de fournir des informations privilégiées à des tiers afin qu'ils puissent négocier des titres en se basant sur de telles informations non publiques, une pratique qu'on appelle un « délit d'initié ».

Non seulement cela est contraire à la loi, mais c'est également une violation de notre Code et de nos politiques.

Pour plus de conseils, consultez notre politique sur les délits d'initiés.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Sachez reconnaître les informations privilégiées et ne les partagez avec personne.
- Ne vendez pas et ne négociez pas d'informations privilégiées.
- Protégez toutes les informations confidentielles, y compris les informations importantes non publiques, liées à Tennant Company, à nos concurrents, à nos clients ou à nos tiers.



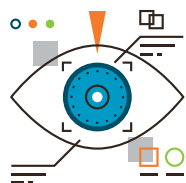
Propriété intellectuelle et informations confidentielles



SAVOIR QUOI FAIRE

En tant qu'organisation innovante, notre propriété intellectuelle, nos secrets commerciaux et d'autres informations exclusives, relatives au développement et à l'amélioration de produits, aux projets de clients et aux feuilles de route, sont essentiels à la poursuite de nos activités.

Il en va de même pour les informations confidentielles qui fournissent un avantage concurrentiel important à l'organisation. Nous devons protéger ces informations contre toute divulgation et traiter et protéger avec soin les données de nos clients et de nos tiers.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Protégez les informations confidentielles, la propriété intellectuelle et les actifs de l'entreprise en toutes occasions.
- Ne partagez les informations confidentielles avec vos collègues que lorsqu'ils ont un besoin spécifique de les connaître dans le cadre de leur travail.
- Discutez des informations confidentielles sur des tiers en faisant preuve de responsabilité et partagez-les en prenant toutes les précautions requises. Vous pouvez les partager uniquement avec les employés de Tennant Company qui ont besoin de les connaître et avec les personnes extérieures à l'entreprise qui disposent de l'autorisation appropriée.
- Contactez le service juridique si vous devez partager des informations confidentielles en dehors de l'entreprise. Ils vous aideront à déterminer quelles sont les actions appropriées et requises.



Propriétés et ressources de l'entreprise



SAVOIR QUOI FAIRE

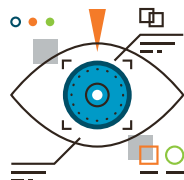
Nous sommes tous responsables de la protection des biens et des ressources de Tennant Company, y compris de nos actifs physiques, de nos actifs financiers et de notre technologie. Nous devons tous traiter les actifs de l'entreprise avec soin et respect.

Les biens et ressources de l'entreprise comprennent, sans s'y limiter :

- Les ordinateurs
- Les appareils et équipements fournis par l'entreprise
- Les meubles
- Les matériels
- La propriété intellectuelle
- Les installations
- Les véhicules, les camions, les véhicules utilitaires, la flotte

Votre temps de travail fait également partie des actifs. Minimisez l'utilisation personnelle des actifs de Tennant Company et ne laissez pas une telle utilisation interférer avec vos responsabilités professionnelles.

Soyez conscient que Tennant Company possède et surveille les systèmes que nous utilisons au travail et se réserve le droit de surveiller une telle utilisation dans le but de garantir la conformité de l'entreprise, de ses systèmes et des données.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Utilisez les actifs de l'entreprise de manière efficace et appropriée.
- Faites de votre mieux pour prévenir le vol, la négligence et le gaspillage des biens et ressources de l'entreprise.
- Signalez tout soupçon de vol ou de fraude, ou toute utilisation inappropriée de nos actifs.



AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ET PROFESSIONNELLE : GRANDIR



La réputation d'intégrité de Tennant Company et la protection de nos actifs sont au cœur de notre réussite commerciale.

Se comporter avec intégrité professionnelle demande non seulement de la pratique, mais également de la force de caractère et une conscience de soi. Cela requiert d'examiner nos propres actions et de nous demander : Mon jugement est-il correct? Comment une personne extérieure à la situation pourrait-elle percevoir cela? Cela concerne également la protection des biens de l'entreprise et des informations sensibles.

Les bonnes décisions peuvent avoir un impact très positif sur notre productivité, nos performances et notre réputation.

Se comporter avec intégrité professionnelle demande non seulement de la pratique, mais également de la force de caractère et une conscience de soi.





COMMUNIQUER AVEC PRÉCISION ET HONNÊTEMENT



CONTENU



RETOUR



SUIVANT

Intégrité financière



SAVOIR QUOI FAIRE

Des registres comptables précis et complets donnent à nos dirigeants une vision claire des performances de l'entreprise. Ils permettent de communiquer honnêtement et de manière transparente avec les employés, les investisseurs, les actionnaires et nos autres parties prenantes.

Des dossiers financiers précis sont également nécessaires pour satisfaire à nos obligations comptables et de reporting en tant que société cotée en bourse.

Toute personne qui communique des informations à l'entreprise — depuis la soumission des notes de frais jusqu'au traitement des factures fournisseurs — contribue à la tenue de nos livres et registres. Nous avons tous l'obligation de fournir des informations exactes, complètes et honnêtes en temps opportun.

Il y a fraude lorsqu'une personne cache ou déforme des informations pour obtenir un avantage personnel ou dissimule une mauvaise conduite, par exemple :

- Utiliser les fonds de l'entreprise pour des dépenses personnelles (obtenir des avances de fonds sur une carte d'entreprise pour les dépenses personnelles)
- Soumettre la même dépense plus d'une fois
- Soutirer du temps et des ressources à l'entreprise, ou d'autre actifs
- Soumettre des informations financières inexactes ou incomplètes
- Approuver les transactions sans disposer de la documentation ou des approbations appropriées
- Donner ou recevoir des pots-de-vin ou des dessous-de-table directement, indirectement, sous quelque forme que ce soit

Si des inexactitudes involontaires ne sont pas détectées ou corrigées, cela peut aussi être considéré comme de la fraude. Nous devrions tous lutter contre la fraude. Si quelque chose ne va pas, signalez-le immédiatement.



Intégrité financière



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Enregistrez les transactions financières dans les délais requis, en fournissant des détails précis et complets.
- Soyez attentif aux signes indiquant des manipulations financières, comme un bon de commande impossible à obtenir, des transactions sans facture, des surfacturations, des demandes répétées de changement de compte pour les paiements, des comptes bancaires qui ne correspondent pas au nom du destinataire prévu ou le report de factures demandé par des fournisseurs afin qu'elles tombent dans des périodes de reporting ou financières différentes.
- Suivez tous les contrôles internes. N'essayez jamais de les contourner ou de faire pression sur quelqu'un pour qu'il fasse une exception. Suivez toutes les directives de séparations des tâches appropriées.
- Soyez honnête et franc dans vos notes de frais. Évitez les dépenses excessives et ne demandez pas de remboursement pour vos dépenses personnelles.
- Si vous avez une question sur nos dossiers financiers ou d'autres documents, demandez conseil. N'ignorez pas et ne dissimulez pas les erreurs ou les fautes.
- Coopérez pleinement à tous les audits et enquêtes. Soyez honnête et fournissez des informations précises et complètes.

En étant attentifs aux signes d'activités frauduleuses, nous pouvons contribuer à créer un environnement plus sûr et plus transparent.



Gestion des documents



SAVOIR QUOI FAIRE

Nous créons tous les jours de nombreux documents et supports. Une bonne gestion des dossiers nous permet de conserver les informations appropriées et de les tenir à jour tout en éliminant systématiquement les documents anciens et obsolètes qui peuvent créer de la confusion.

Nous sommes responsables de la création soignée et efficace des dossiers et des supports de l'entreprise, de leur traitement et de leur gestion afin que l'entreprise fonctionne de manière optimale. Cela nous permet de planifier l'avenir et de réagir de manière appropriée aux événements actuels et passés.

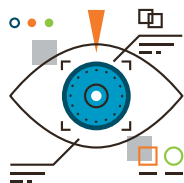
Cela comprend ce qui suit :

- Une conservation appropriée des dossiers : Notre société a l'obligation de conserver certains documents commerciaux officiels. Nous les avons documentés dans nos programmes de conservation des dossiers.
- Une destruction rapide et une élimination appropriée : tenir à jour un gros volume de documents de travail est une lourde tâche pour nos systèmes. La recherche et la localisation des documents officiels peut s'avérer plus difficile si cela n'est pas effectué de manière appropriée.
- La protection de la confidentialité : certains documents destinés à être éliminés ou détruits peuvent contenir des informations qui ne doivent pas être rendues publiques. Ceux-ci doivent être éliminés de manière sécurisée.
- La protection de nos appareils : nous avons la responsabilité de protéger tous les appareils qui se connectent à nos systèmes et ont accès aux dossiers de l'entreprise.

Pour plus d'informations, consultez nos politiques de gestion des dossiers et nos programmes de conservation.



Gestion des documents



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Créez des dossiers précis et complets, en prenant soin de ne pas omettre des informations importantes.
- Comprenez qu'il existe une différence entre un dossier officiel d'entreprise et un document de travail (copie de convenance) qui n'a pas besoin d'être conservé. Si vous avez des questions, posez-les à votre responsable.
- Sachez quels dossiers doivent être conservés et pendant combien de temps. Consultez nos programmes de conservation des dossiers au besoin.
- Gardez vos dossiers et documents de travail organisés afin qu'il soit possible de les retrouver si nécessaire. Une bonne indexation et catégorisation faciliteront la distinction entre les documents qui doivent être conservés et ceux qui doivent être éliminés.
- Examinez régulièrement vos informations et documents et supprimez, détruisez ou éliminez les dossiers et les copies de convenance qui ne sont plus nécessaires.
- Coopérez lors d'une procédure judiciaire et suivez toutes les directives de l'entreprise qui visent à conserver les enregistrements plus longtemps que prévu.

Documents originaux versus copies de commodité :

Les documents commerciaux sont considérés comme des documents officiels de Tennant Company et sont soumis à toutes les politiques de conservation des documents applicables. En revanche, les copies de commodité sont des copies créées à des fins pratiques ou de référence.

- **Les documents commerciaux officiels** peuvent exister dans n'importe quel format, y compris au format papier, électronique, numérique, audio, vidéo, sur microfiche, etc. Généralement, les documents commerciaux officiels sont des originaux et non des copies.
- **Les copies de commodité** ne sont conservés que le temps raisonnablement nécessaire (à moins qu'ils ne soient soumis à une retenue légale) et doivent être détruits de manière appropriée une fois qu'ils ne sont plus nécessaires.

Communication responsable et respectueuse



SAVOIR QUOI FAIRE

En tant qu'organisation, nous voulons nous assurer que nos communications externes reflètent notre image de marque, notre stratégie, nos messages marketing et nos objectifs.

Nos communications avec des personnes et des entités extérieures à notre organisation doivent être abordées de manière stratégique, en alignant nos déclarations publiques sur nos intérêts commerciaux. C'est le cas lorsque nous nous adressons à nos employés, clients, investisseurs et analystes, agences gouvernementales comme au grand public.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons désigné des personnes clés comme porte-parole de l'entreprise et elles seules sont autorisées à parler publiquement au nom de Tennant Company.



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Soyez honnête et précis chaque fois que vous parlez de Tennant Company et de ses marques.
- Sauf si vous êtes un porte-parole autorisé, ne parlez pas au nom de la société, que ce soit en ligne, dans des éditoriaux ou dans des déclarations aux médias.
- Transférez les demandes des médias, des investisseurs/analystes ou du public concernant Tennant Company ou nos marques à un porte-parole autorisé.
- Utilisez les communications externes, y compris les médias sociaux, de manière responsable. Ne partagez pas et ne publiez pas d'informations confidentielles sur Tennant Company ou ses marques, tiers, clients ou partenaires commerciaux, sauf si vous avez obtenu l'autorisation de Tennant Company et/ou de nos parties prenantes externes.

Pour plus d'informations, consultez nos politiques relatives aux communications par courrier électronique et d'entreprise, aux médias sociaux et aux demandes d'informations sur les clients ou les produits.

Les réseaux sociaux peuvent être un excellent outil pour promouvoir Tennant Company et nos produits. Nous devons faire preuve de bon jugement lorsque nous utilisons les médias sociaux. Sinon, cela risquerait de nuire à l'entreprise, à nos parties prenantes ou à nous-mêmes.

Lorsque vous utilisez votre profil personnel sur les réseaux sociaux :

- Soyez clair sur le fait que vous exprimez vos opinions personnelles et non celles de Tennant Company
- Soyez conscient que votre utilisation des médias sociaux pourrait avoir des répercussions sur nous tous, même si vous publiez du contenu qui n'a rien à voir avec Tennant Company ou votre travail pour la société

COMMUNIQUER AVEC PRÉCISION ET HONNÊTEMENT : GRANDIR



Nos actifs sont essentiels pour mener à bon terme la mission de l'entreprise. La protection de ces actifs est l'une des façons dont nous contribuons à titre individuel à la réalisation de cette mission.

Présenter des informations de manière fiable et factuelle nous aide à fonctionner de manière plus efficace et fournit à nos parties prenantes une image précise de qui nous sommes et de la manière dont notre entreprise se porte.

En étant clair et honnête dans nos communications, nous montrons que nous sommes dignes de confiance personnellement et professionnellement. Cela témoigne de notre intégrité et renforce la confiance dans notre organisation et les uns envers les autres.

En étant clair et honnête dans nos communications, nous montrons que nous sommes dignes de confiance personnellement et professionnellement.





DURABILITÉ ET INTENDANCE



CONTENU



RETOUR SUIVANT

Développement durable et ESG (Environnement, Société, Gouvernance)



SAVOIR QUOI FAIRE

Chez Tennant Company, nous savons qu'il est essentiel de bâtir un monde plus propre, plus sûr et plus sain, et nous nous engageons pour un avenir plus durable pour les générations futures.

Notre cadre pour un développement durable, **Des gens prospères, une planète en bonne santé**, soutient cet engagement et reconnaît à quel point il est important de créer un lien entre les populations et la planète, car nous savons que notre entreprise ne peut pas s'épanouir sans une planète saine et des personnes prospères.

En travaillant à des projets ambitieux avec nos parties prenantes, nous pouvons soutenir la santé, la sécurité, le bien-être et la croissance de tous nos collaborateurs et parties prenantes.

Tennant Company veut aider les gens à s'épanouir, en contribuant à créer une planète plus saine et en favorisant des changements positifs dans six domaines importants :

Des gens prospères :

- Des employés heureux
- Un impact sur la société
- Des espaces partagés

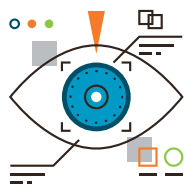
Une planète saine :

- Climat et énergie
- Utilisation de l'eau et des produits chimiques
- Économie circulaire des produits et des déchets

THRIVING PEOPLE. HEALTHY PLANET.



Développement durable et ESG (Environnement, Société, Gouvernance)



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Assimilez et comprenez notre cadre de développement durable et nos piliers ainsi que les zones d'impact.
- Démontrez un engagement envers le développement durable et générez des effets sociaux positifs.
- Adhérez aux ambitions décrites dans notre cadre, lorsque vous travaillez et que vous communiquez avec nos communautés :
 - Œuvrez pour la santé, la sécurité, le bien-être, et l'épanouissement de tous nos collaborateurs et accompagnez notre parcours DE&I
 - Aidez Tennant Company à soutenir les personnels de notre chaîne d'approvisionnement, les opérateurs qui utilisent nos produits et les communautés locales où nous opérons
 - Concevez des produits plus efficaces, nécessitant moins d'agents chimiques, utilisant moins d'eau et qui sont plus durables
 - Imaginez des services et des processus de fabrication qui réduisent les déchets et aident à boucler la boucle du cycle de vie de nos produits
 - Créez des solutions qui permettent un parcours zéro émission nette et réduisent les émissions de gaz à effet de serre tout au long de notre chaîne de valeur (de nos fournisseurs à nos produits et opérations)
- Soutenez nos engagements et objectifs en matière de développement durable.



Intendance : Action au sein de nos communautés et philanthropie

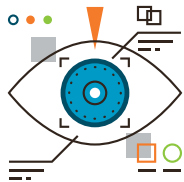


SAVOIR QUOI FAIRE

Une vraie entreprise citoyenne redistribue et multiplie la richesse dans le monde de manière avisée. Chez Tennant Company, les dons de l'entreprise sont motivés par la volonté de créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain.

Grâce à nos contributions et à celles de notre fondation, nous sommes fiers de soutenir des organisations, des programmes et des personnes qui partagent ces valeurs et cet engagement. Voici quelques exemples de nos programmes de dons :

- Programme de bourses d'études pour les employés de Tennant
- Programme de jumelage de bénévoles
- Centraide
- Dons d'équipements
- Subventions pour des projets
- Concours de reconnaissance des gardiens d'écoles K-12
- Autres programmes et initiatives de bénévolat régionales



DONNER L'EXEMPLE

L'intégrité avant tout :

- Cherchez des solutions pour soutenir activement votre communauté locale.
- Participez aux collectes de dons pour les causes qui vous intéressent.
- Participez aux programmes de bénévolat parrainés par l'entreprise tout au long de l'année.
- Organisez des collectes de cadeaux des employés et des programmes de jumelage avec des bénévoles (plus d'informations sur nos sites Web et le hub de la Fondation Tennant).



DURABILITÉ ET INTENDANCE : GRANDIR



Nos produits et la manière dont nous les fabriquons et les développons peuvent véritablement contribuer à créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain. Par nos actions individuelles au travail, nous contribuons à faire de ce monde une réalité.

Nous contribuons ainsi à la santé, à la sécurité, et au bien-être de nos collaborateurs. En agissant de la sorte et en défendant également les autres acteurs de notre chaîne d'approvisionnement et de nos communautés, nous nous dirigeons vers cet objectif.

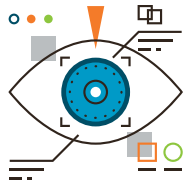
Des produits plus sûrs et plus efficaces contribueront à améliorer la vie des personnes avec lesquelles nous travaillons en dehors de notre entreprise et fait partie de notre mission, à savoir vivre sur une planète plus propre.

Nos produits et la manière dont nous les fabriquons et les développons peuvent véritablement contribuer à créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain.





EXPRIMEZ-VOUS, AGISSEZ



L'INTÉGRITÉ AVANT TOUT : SAVOIR QUOI FAIRE – DONNER L'EXEMPLE – GRANDIR

Discuter de ces questions ou de nos préoccupations, surtout lorsqu'il est possible d'apporter des améliorations, est un exemple de la façon dont nous pouvons agir avec intégrité. Favoriser un environnement dans lequel chacun se sent en sécurité est essentiel pour créer un lieu de travail où chacun peut s'exprimer librement.

Tennant Company offre de nombreux points de contact pour signaler nos préoccupations et/ou demander de l'aide. Contactez l'une des ressources suivantes pour poser des questions ou faire part de vos préoccupations :

- Votre superviseur direct ou, si nécessaire, le supérieur hiérarchique immédiatement supérieur
- Votre partenaire des ressources humaines, ou tout membre des RH que vous choisirez pour signaler vos préoccupations
- L'équipe Conformité et éthique d'entreprise de Tennant Company par courriel, à l'adresse Ethics@Tennantco.com
- La ligne d'assistance Tennant Ethics :

Vous pouvez accéder à la ligne d'assistance Tennant Ethics [ici](#) ou en appelant le numéro dédié. Cliquez [ici](#) pour obtenir le numéro à appeler dans votre région.

La ligne d'assistance Ethics Tennant est disponible 24 heures sur 24, toute l'année. Un tiers indépendant de la direction de Tennant traitera le rapport d'admission initial. Les rapports sont anonymes là où la loi le permet.

Lorsque vous soumettez un rapport, nous l'examinerons rapidement de manière confidentielle. Si cela est justifié, une enquête complète et équitable sera menée et nous prendrons les mesures correctives appropriées, si nécessaire.

Il faut du courage pour s'exprimer, et Tennant Company protégera toute personne qui soumettra un rapport de bonne foi. Nous nous engageons à créer un environnement qui favorise une communication ouverte et permet aux employés de poser des questions et de signaler des violations potentielles. Les représailles, quelles qu'elles soient, sont incompatibles avec nos valeurs et notre culture, et n'ont pas leur place au sein de notre organisation.

«Chaque jour, nous pouvons relever le défi et assumer la responsabilité de protéger notre réputation bien méritée en choisissant d'agir de manière éthique et dans le respect de la réglementation et des principes d'intégrité personnelle, pendant que nous œuvrons pour rendre le monde plus propre, plus sûr et plus sain. »

- *Dave Huml*



Ressources

L'équipe Conformité et éthique d'entreprise	Ethics@tenantco.com
Le service juridique	Legal@tenantco.com
La confidentialité	Privacy@tenantco.com
Service des ressources humaines	Le représentant local des ressources humaines
Diversité, équité et inclusion	DEI@tenantco.com
L'équipe en charge de la santé et de la sécurité des employés	CorpEHS-Safety@tenantco.com
L'équipe en charge de la conformité commerciale mondiale	ImportExport@tenantco.com
Durabilité	SustainabilityReport@tenantco.com
L'équipe en charge des relations avec les investisseurs	+1 (763) 540-1200 (général) +1 (763) 540-1600 (investisseurs)
Comptables	Consultez nos experts-comptables inscrits répertoriés sur notre site Web ici

Conduite contraire à l'éthique ou illégale

Utilisez la ligne d'assistance Ethics de Tennant Company ou contactez directement Tennant Company si vous avez connaissance d'une conduite contraire à l'éthique ou illégale ou avez des soupçons.

Conformité et éthique d'entreprise
Tennant Company
10400 Clean Street
Eden Prairie, Minnesota 55344
Courriel : Ethics@tenantco.com

Problèmes de nature comptable

Appelez la ligne d'assistance Tennant Ethics ou écrivez au comité d'audit pour déposer une plainte concernant la comptabilité et les contrôles comptables internes de Tennant Company, ou pour toute question relative à un audit.

Le comité d'audit du conseil d'administration
Tennant Company
c/o Équipe Conformité et éthique d'entreprise
10400 Clean Street
Eden Prairie, Minnesota 55344



Ressources

Ligne Ethics

Accès Web/mobile

Tennant.ethicspoint.com

Accès téléphonique

1. Composez le numéro correspondant à votre pays (voir les tableaux par région ci-dessous)
2. Attendez la tonalité
3. Composez le numéro de la ligne d'assistance Tennant Ethics : **1-877-774-6504**

Amériques

Pays	Site Web	Numéros d'accès
Brésil	Site	0-800-890-0288
Canada (anglais)	Site Web	877-774-6504
Canada (français canadien)	Site Web	877-774-6504
Mexique	Site Web	01-800-288-2872
États-Unis	Site Web	877-774-6504

Asie-Pacifique

Pays	Site Web	Numéros d'accès
Australie	Site Web	1-800-881-011
中国(Chine)	网站	Shanghai/Guangzhou : 108-10 Pékin : 108-710
भारत (Inde)	वेबसाइट	000-117
日本(Japon)	ウェブサイト	KDDI 00-539-111 Or Softbank Telecom 00-663-5111
Nouvelle-Zélande	Site Web	000-911



Ressources

Europe

Pays	Site Web	Numéros d'accès
Belgique	Site Web	0-800-100-10
France	Site Web	0-800-99-0011
Allemagne	Site Web	0-800-225-5288
Italie	Site Web	800-172-444
Pays-Bas	Site Web	0800-022-9111
Norvège	Nettsted	800-190-11
Portugal	Site	800-800-128
Espagne	Site Web	900-99-0011
Suède	Hemsida	020-799-111
Royaume-Uni	Site Web	0-800-89-0011

